Procès-verbal 2/2018 2019

Procès-verbal du Bureau de Ligue – Jeudi 17 Janvier 2019 à 18 h 30

Présents: Jean Jacques BRION, Michel CASY, Marie FRANCISCO, Jacques MAUPU, André QUIGNON, Bruno SIMON, Chantal HARDOUIN, Thomas VALLEE, Thierry QUETARD

Invité Excusé : Romain BARDIN

André QUIGNON ouvre la réunion en souhaitant les vœux à tous pour la nouvelle année.

André QUIGNON lit le courrier reçu ce jour de Chantal HARDOUIN demandant de ne plus gérer les collaborateurs de la ligue. Il est fait un point rapide sur les salariés du siège.

**\* 1) Dossier Hugo BERGER**

Il a été embauché en C.D.I. le 2 Janvier 2019 au groupe 3. Le dossier CAP’ASSO mis en forme par Romain BARDIN a été transmis à la Région. Lors du rendez-vous à la DRJSCSCVLL avec Andrew BOTHEROYD, la demande d’un cofinancement avec un « C.N.D.S. – Emploi » a été faite. Si les priorités de l’emploi demeurent nous sommes toujours dans l’expectative avec la mise en place de l’Agence. Ce dossier devrait être prioritaire, mais rien n’est contractualisé et signé.

**\* 2) Dossier Nicolas METAIREAU**

La convention de deux ans avec la FFTT a été finalisée et signée le vendredi 11 Janvier 2019. Il lui sera versé 625 € par mois (jusqu’à septembre 2019 et ensuite voir tableau) et la FFTT refacturera la prestation 25€ par mois et bulletin de paie. Marie FRANCISCO demande si Nicolas METAIREAU a donné sa lettre de dimension de son ancien poste. André QUIGNON le relance car rien n’a été formalisé. Pour Rémi MAZELLA, qui est engagé dans le cadre d’un service civique, si l’on souhaite prolonger son contrat par un P.E.C. il faudra trouver une formation sur 3 ans car Hugo BERGER n’est pas à l’abri de partir.

**\* 3) Demande du Comité d’Indre et Loire pour la foire de Tours**

Le projet du Comité de tenir un stand promotionnel pendant la foire de Tou**rs** du 03 au 12/05/2019 est présenté. André QUIGNON donne lecture d’un courrier du comité d’Indre et Loire accompagné du budget dans lequel il est demandé un soutien humain et financier (1000 €) de la Ligue. Il est proposé une aide de 1000 € et la présence d’une journée des salariés de la Ligue chargé du développement et en lien avec la problématique de la santé, Romain BARDIN, Hugo BERGER et Rémi MAZELLA. Selon leur calendrier ils seront présents sur le stand hors dimanche et jours fériés.

**\* 4) Demande du Comité Régional Sport Adapté**

Après sa formation, Romain BARDIN a eu une demande pour intervenir à Vierzon deux heures le mercredi. Compte tenu de sa nouvelle organisation de travail à 80%, à compter du 1° Mai, cette demande est refusée.

**\* 5) Compte rendu des Minicom’s**

André QUIGNON et Bruno SIMON font un bilan moral, sportif et financier de cette 16° édition qui s’est tenue du 02 au 05 Janvier 2019 à Bourges (18). S’il y a eu moins de délégations et un niveau plus faible pour diverses raisons, il faut souligner la bonne organisation du club (CJM Bourges) bien épaulé par le CD. Un léger bénéfice devrait être dégagé. Si les Minicom’s ont été sauvées, il faut envisager l’avenir et dynamiser cette compétition. Le prochain rendez-vous en 2019 serait programmé les 21, 22 et 23 Décembre mais dans l’attente des résultats du sondage il faut prévoir une réunion avant fin mars 2019 en présence du CTN Nicolas METAIREAU, des organisateurs et JA et de responsables nationaux comme Damien LOISEAU, Pascal BERTHELIN.

**\* 6) Conseil Fédéral et réunion des présidents de Ligue des 11 et 12 Janvier 2019**

André QUIGNON nous donne quelques informations sur le rythme de dernier conseil qui suivait une réunion des présidents de Ligue. En fin de week-end la nouvelle gouvernance a été abordée lors d’un séminaire. Ce ne sont que les premiers travaux d’un chantier important qui impactera chaque échelon. La FFTT nous a attribué l’organisation des titres par équipes nationaux en 2020 à Bourges.

**\*7) Questions diverses (achat véhicules, AAP CROS et autres, Candidatures fédérales 2020 et européennes 2022, A.G. 2019)**

L’achat de deux véhicules est en cours et Bruno SIMON suit le dossier auprès de Pierre JEUNOT du Conseil régional.

Pour l’AAP du CROS et sur la répartition des 140000 € pour les ligues, nous avons eu 3 500 €.

Pour les candidatures européennes 2022 nous n’avons toujours pas de réponse et André QUIGNON lors du Conseil Fédéral a à nouveau posé la question.

A.G. de la Ligue 2019 : André QUIGNON serait absent pour cette réunion il faut étudier une date de repli avec l’organisateur qui serait Vierzon Ping ou un club du Cher.

Le compte de la Banque Populaire est inactif depuis longtemps il sera clôturé pour que tout soit viré au Crédit Agricole.

La refonte des différentes circulaires est programmée prochainement lors d’une réunion avec le secrétariat de la ligue et des comités. Il est fait un point des licences et à ce jour il manquerait 500 licences par rapport à l’an passé à la même époque (-2.69 % Tradi -5,7 % promo).

Nicolas GAUDELAS demande une participation sur l’utilisation du matériel téléphonique et l’ordinateur. Il est décidé d’attribuer pour les téléphones portables une participation à l’achat à hauteur de 10 € par mois et 150 € par an pour le renouvellement de l’ordinateur portable.

Les forfaits téléphoniques vont être revus, une étude sera faite auprès des opérateurs et un rendez-vous sera demandé à Orange.

Pour le photocopieur nous avons changé de contrat pour en réduire le coût. La baisse a été minime sur 3 mois, mais elle existe.

Le Top Régional Détection s’est très mal passé en terme d’organisation sportive et le niveau des participants est très disparate.

André QUIGNON demande que la C.R.A de début de saison, mette en place les tables d’arbitrage des compétitions pour la saison après consultation des différentes C.D.A.

Récompenses au CROS le 25 Janvier : le dossier de Jean Paul CHILON comme arbitre a été présenté.

Fin de la réunion à 21 H